

# Social Jura : la résidence de Vicques cherche des pensionnaires

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **24 (1994)**

Heft 5: **r**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# LA RÉSIDENCE DE VICQUES CHERCHE DES PENSIONNAIRES

Le projet de création de la Résidence «Les Pins» (foyer) à Vicques, dans le Val Terbi sis à l'est de Delémont, a fait l'objet d'une subvention cantonale de 25% en mars 1988. Auparavant, l'assemblée communale avait accepté de céder un droit de superficie sur un terrain communal. Aujourd'hui, les pensionnaires ne s'y bousculent pas...

Fondée sur les plans de l'architecte Roger Zanetta, la construction d'un foyer de 28 lits a été menée à chef dans des délais normaux. En octobre dernier, deux journées «portes ouvertes» ont attiré un nombreux public. Malheureusement, la résidence n'abritait alors qu'un résident et il n'y en avait que cinq seulement en mars passé. Néanmoins, le Conseil de fondation qui gère la Résidence Les Pins, ainsi que son directeur M. Nicolas Gury, ne désespèrent pas d'accueillir petit à petit les pensionnaires qu'ils espèrent.

## Effort de prospection

Dans ce but, ils ne ménagent pas leurs efforts. Ainsi participent-ils aux sorties de personnes âgées des communes voisines. Dans cet esprit, le Club des Aînés de Vicques et la Vie montante tiennent leurs séances dans la résidence et y intègrent les pensionnaires.

A chaque occasion, les responsables rappellent que les frais de séjour aux Pins sont modiques, soit 88 francs par jour. Les résidents dont la rente AVS ne suffirait pas à les assumer ont droit à des prestations complémentaires qui assurent la couverture des frais totaux sans grignoter notablement leur fortune éventuelle, puisqu'il en est tenu compte uniquement dans le calcul du droit à des prestations complémentaires.

Les vingt-huit studios des Pins répondent à toutes les exigences de confort.

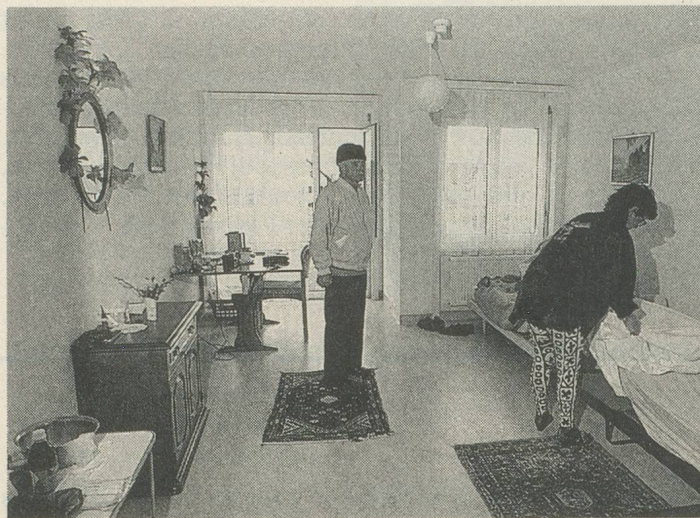
Des cuisinettes sont aménagées dans les locaux pour couples. Autre atout, l'immeuble est proche de l'arrêt de bus postal qui dessert Delémont toutes les demi-heures. Afin de ne pas couper les liens des résidents avec leur commune de provenance, ils ont la possibilité d'y maintenir leur domicile légal et d'y exercer leurs droits civiques. On peut aussi passer des vacances dans le foyer où y séjourner à titre d'essai. Tout nouvel arrivé peut y installer ses propres meubles, afin de conserver ses habitudes. L'accent est mis sur le maintien de l'autonomie des résidents et d'une indépendance dans son rayon d'activité.

Le foyer offre aussi une surveillance médicale, même s'il est ouvert aux personnes encore indépendantes. Un médecin-conseil se prononce sur toute demande d'admission, ce qui constitue une garantie d'adaptation de tout nouvel arrivé. Le foyer ouvre également sa table aux visiteurs, à des prix très modestes. Actuellement, les repas sont fournis par le home La Promenade de Delémont. Du personnel de cuisine et d'encadrement sera engagé une fois que le nombre des résidents aura notablement augmenté.

## Pourquoi ces difficultés?

Alors que la construction de ce foyer a été précédée de longues études et inscrite dans une planification cantonale bien évaluée, sa sous-occupation après six mois d'ouverture fait naître une interrogation: un tel foyer répond-il encore à un besoin et, si oui, pourquoi le nombre de résidents tarde-t-il tant à croître?

La vérité exige de dire que les conditions ont changé depuis les premières études en 1985. Entre-temps, le canton du Jura a mis sur pied des services de soins à domicile performants et gratuits.



Georges Mulhaupt, unique résident...  
Photo Y.D.

Il a ouvert plusieurs homes médicalisés qui affichent un taux d'occupation proche de 100%. La basse conjoncture économique laisse aussi plus de temps à consacrer à la garde de personnes âgées. Tous ces éléments concourent à retarder la décision de résidents potentiels d'entrer dans le foyer de Vicques. De plus, un foyer sis en milieu rural exerce un attrait moins fort que s'il se trouvait en ville. Dans le Jura, d'autres foyers de ce type ont connu des débuts difficiles. Mais, après quelques années initiales, tous couvrent désormais leurs frais de fonctionnement.

## Pas d'impasse financière

Les responsables s'efforcent bien sûr de favoriser l'arrivée de résidents aux Pins afin de réduire le déficit d'exploitation. Sur un coût de 5,1 millions couverts à moitié par les subventions fédérales et cantonales, le solde dû représente une charge annuelle d'environ 150 000 francs au moins qui s'ajoutera à la dette. Il sera ultérieurement admis à la répartition des charges entre les communes et l'Etat. Cependant, le directeur Nicolas Gury multiplie les démarches, notamment auprès des médecins et des communes voisines, afin de favoriser l'arrivée de résidents.

Victor Giordano